

**Bordereau de dépôt et d'accusé de réception
des documents d'urbanisme (dossiers projet ou approbation)
à la préfecture de l'Ain au 45 Av Alsace-Lorraine ou sous-préfecture
service urbanisme**

(3 exemplaires de bordereau à joindre impérativement à vos dossiers. Seul un bordereau vous sera retourné, attestant de la date de réception en préfecture / sous-préfecture.)

Identification de la collectivité cachet de la mairie + noms, prénoms du maire, adresse électronique et numéro de téléphone de la personne en charge du suivi de l'acte.

	Le Maire Jean-François DEBAT	Suivi de l'acte Sophie LASNE 04 74 45 71 97 lasnes@bourg-en-bresse.fr
---	---------------------------------	--

Nature du document (élaboration du PLU, révision, modification, autres documents d'urbanisme) :

Modification simplifiée n°1 du PLU

Date de la délibération (ou arrêté) à laquelle le dossier est annexé : arrêté du 14/12/22

Objet : procédure de modification simplifiée n°1 du PLU de Bourg.

Liste des pièces (cochez la case correspondante)

Pièces	Nombre
<input type="checkbox"/> Délibération ou arrêté	3 exemplaires papier dont un exemplaire vous sera retourné
<input checked="" type="checkbox"/> Dossier d'arrêt de projet	1 copie papier
<input type="checkbox"/> Dossier de notification de projet (modification simplifiée)	1 copie papier
<input type="checkbox"/> Dossier d'approbation	1 copie du dossier complet + 1 exemplaire papier supplémentaire des plans de zonage
<input type="checkbox"/> Registre d'enquête / registre de mise à disposition	1 copie papier
<input type="checkbox"/> Rapport et conclusions du commissaire-enquêteur	1 copie papier
<input type="checkbox"/> Avis des PPA joints au dossier d'enquête	1 copie papier
<input type="checkbox"/> PV de la réunion d'examen conjoint (révision allégée, déclaration de projet)	1 copie papier
<input type="checkbox"/> Attestation de publicité de l'enquête publique ou mise à disposition (affichage en mairie, mise en ligne sur le site internet, publication dans les journaux)	1 copie papier
<input type="checkbox"/> Journaux comportant la publicité de l'enquête / mise à disposition (avec le nom et la date de parution)	1 copie papier pour chacun des journaux
<input checked="" type="checkbox"/> Version numérique comportant l'ensemble des pièces que vous avez coché ci-dessus	2 CD ou clés USB

**Date de réception en préfecture /sous-préfecture
cachet uniquement du service urbanisme**

(Retour du bordereau à la collectivité après visa valant accusé de réception du dossier complet)

PRÉFECTURE DE L'AIN

reçu le - 1 AVR. 2022

Direction des collectivités
et de l'appui territorial